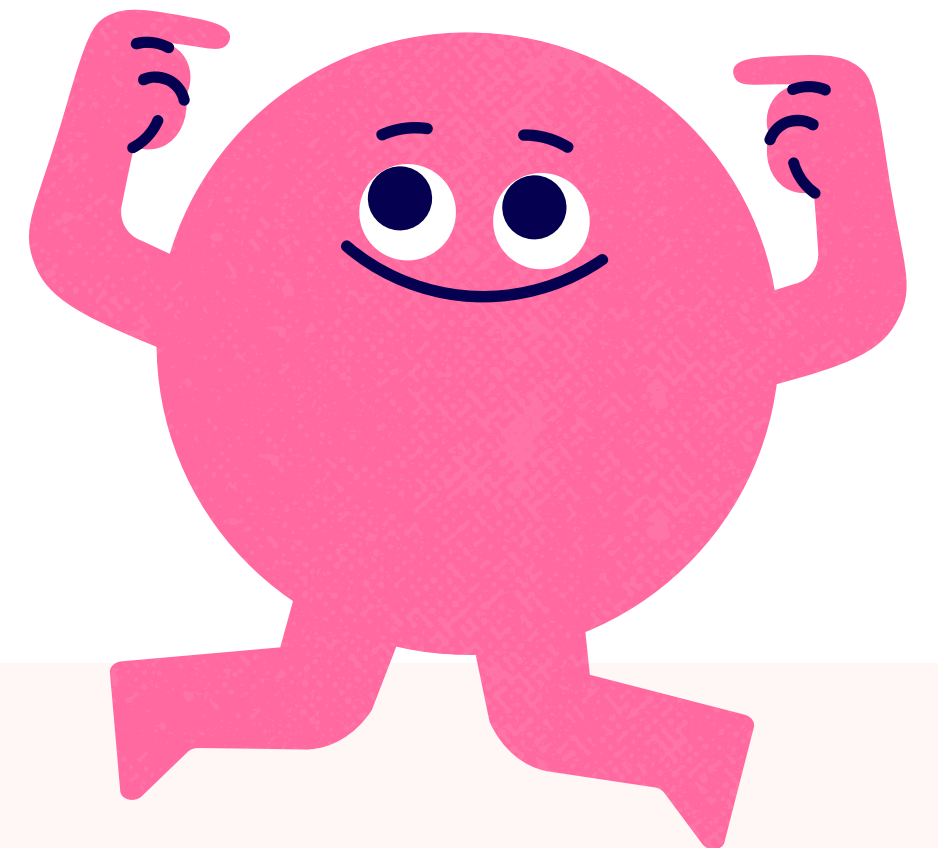
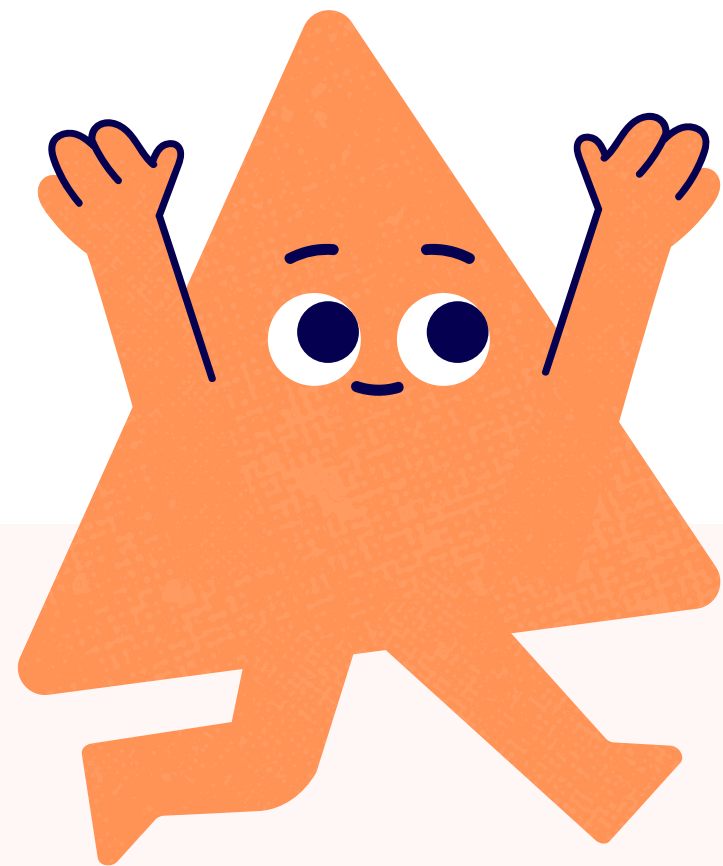


RECAPITULATIF
RAPIDE DU
PORTAIL
FAMILLE

VILLE D'ORGERES





Pour y accéder : 
<https://orgeres.portailfamille.net/>

**Cliquez sur "S'inscrire au portail famille"
Si c'est déjà fait, cliquez sur "Mot de passe oublié" afin d'avoir votre mot
de passe. Votre identifiant est votre adresse mail.**

Il vous faut :

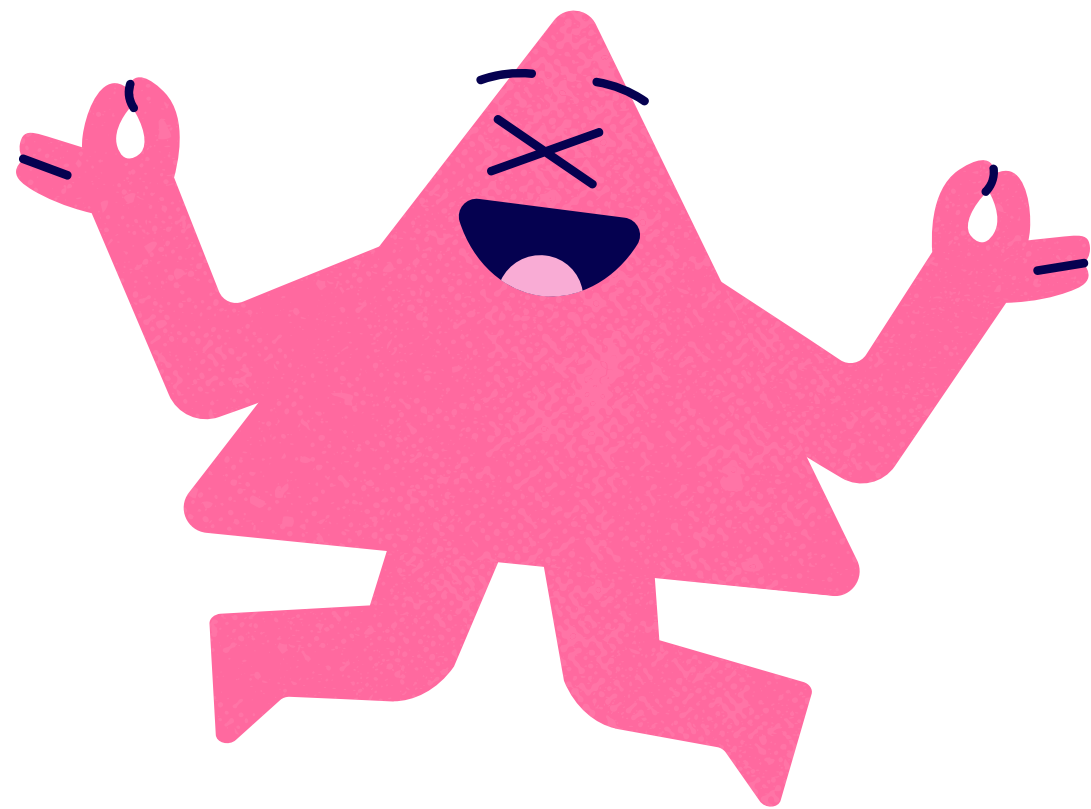
- **Votre attestation CAF**
- **Le règlement intérieur du Service Périscolaire lu, signé et approuvé**

**Si vous n'avez pas encore ces documents et que l'inscription est urgente,
scannez une page blanche.**



**Suite à ça, le responsable périscolaire va vous demander dans quel
établissement est inscrit votre enfant et quel est son professeur afin de
l'affecter dans le logiciel à une classe. Ce qui vous donnera accès à votre
portail famille.**





La fiche de votre enfant

En cliquant sur le prénom de votre enfant, vous avez accès à sa fiche. Vous pouvez vérifier que tout est bien à jour.

VERON TOM

[Mettre à jour les informations](#) [Autorisations](#)
[Réserver une nouvelle activité](#) [Modifier une réservation](#)
[Demande de PAI](#)

Identité

Garçon de 4 ans 6 mois
Né le 06 août 2018



Fiche santé

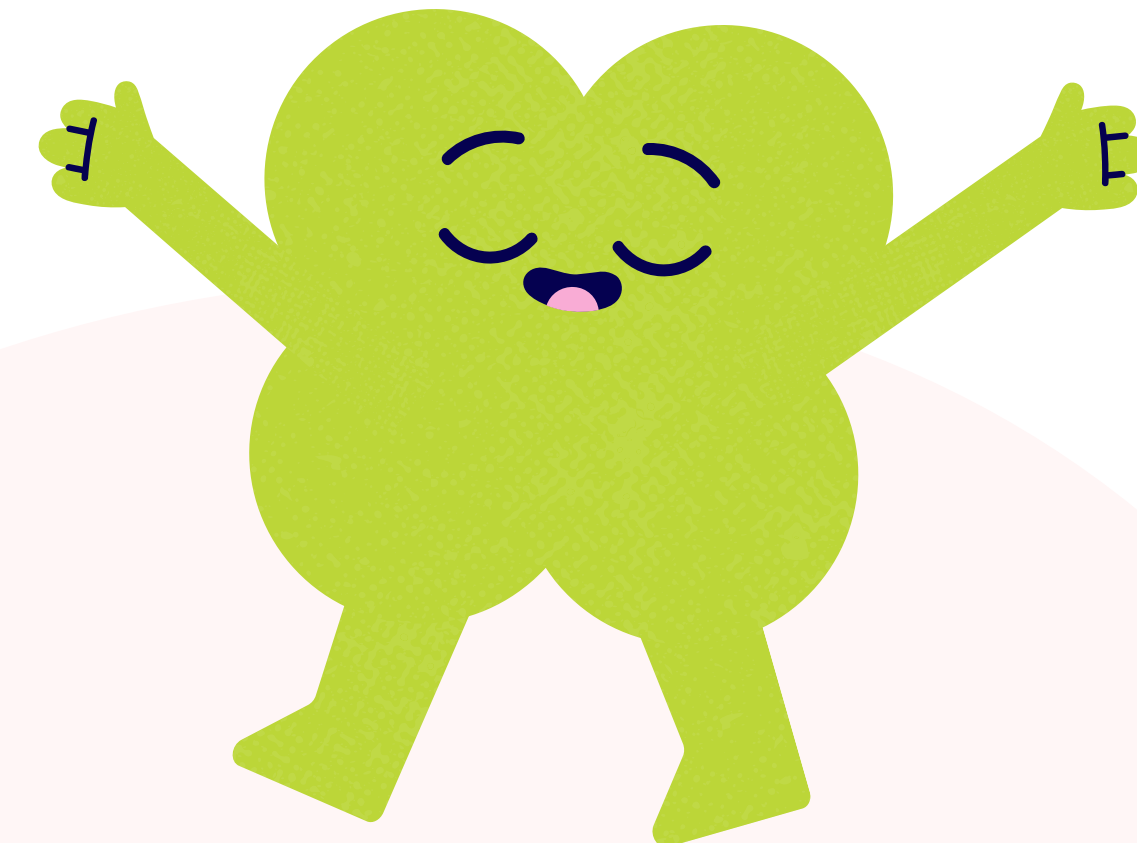
Médecin :
Adresse :
Téléphone

Repas

Standard

Inscriptions actuelles

Le sacré Coeur Mater
2022-2023 : Classe de Classe temporaire - Le sacré Coeur Mater (MS)



@ Pour l'inscrire



Cliquer sur :


NOUVELLE INSCRIPTION POUR TOM

RESTAURATION SCOLAIRE 2022 2023


🕒 février 2023 🕒


[■ Valider mon inscription](#)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28			


 Disponible à la réservation

 En attente de validation

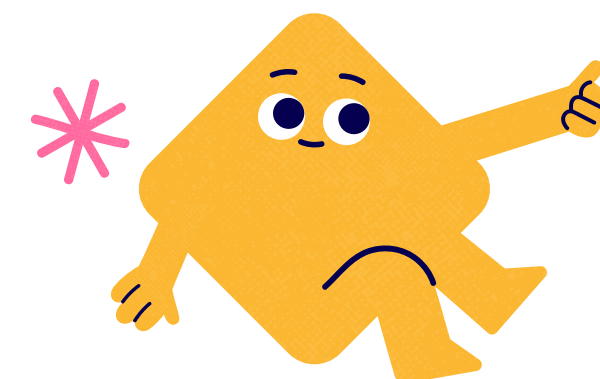
 Inscrit (Annulation possible)

 Inscrit (Annulation impossible)

 Inscription/Désinscription tardive

 Annulation

Délai inscription/désinscription tardive : 2 jours



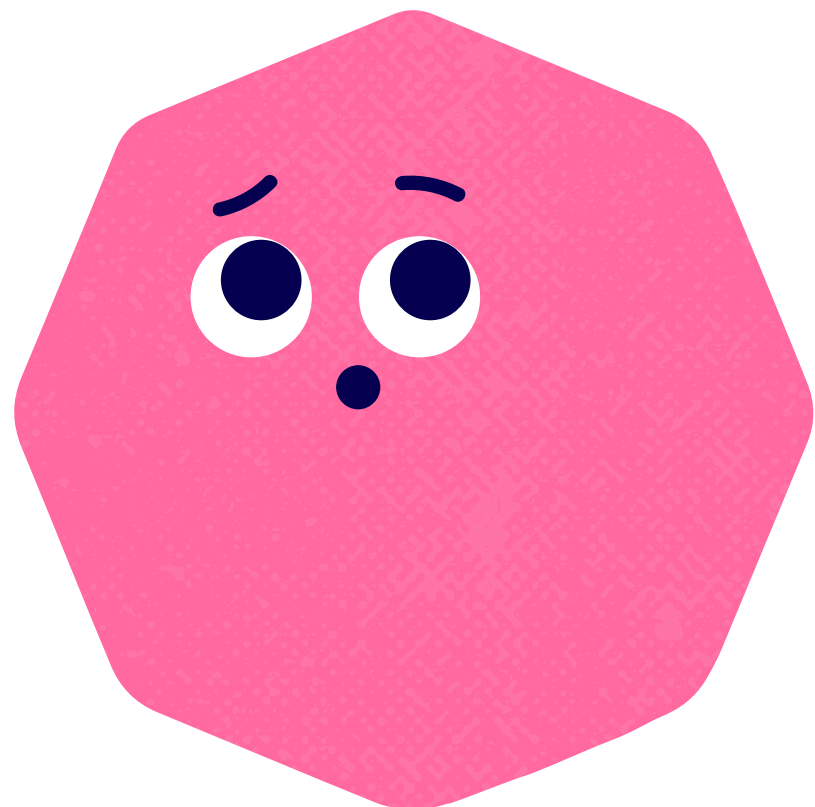
Pour éviter une désinscription tardive

Il suffit de remplir le formulaire et de cliquer sur "Transmettre ma demande". L'absence sera mise en absence excusée si la raison de l'absence est valable



Cliquer sur :

► SIGNALER UNE ABSENCE



SIGNALER UNE ABSENCE

Signaler une absence permet de :

- prévenir (hors délais d'annulation) que votre enfant ne sera pas là (maladie, absence exceptionnelle...)
- à nos services de mettre en place la meilleure organisation possible selon les aléas.

Cela ne se substitue en aucun cas à l'annulation d'une inscription si vous vous trouvez dans les délais autorisés

Veillez décrire votre demande ci-dessous :

Du *

Enfant(s) concerné(s) par l'absence

Tom

Activités concernées

Au *

Heure de début *

 :

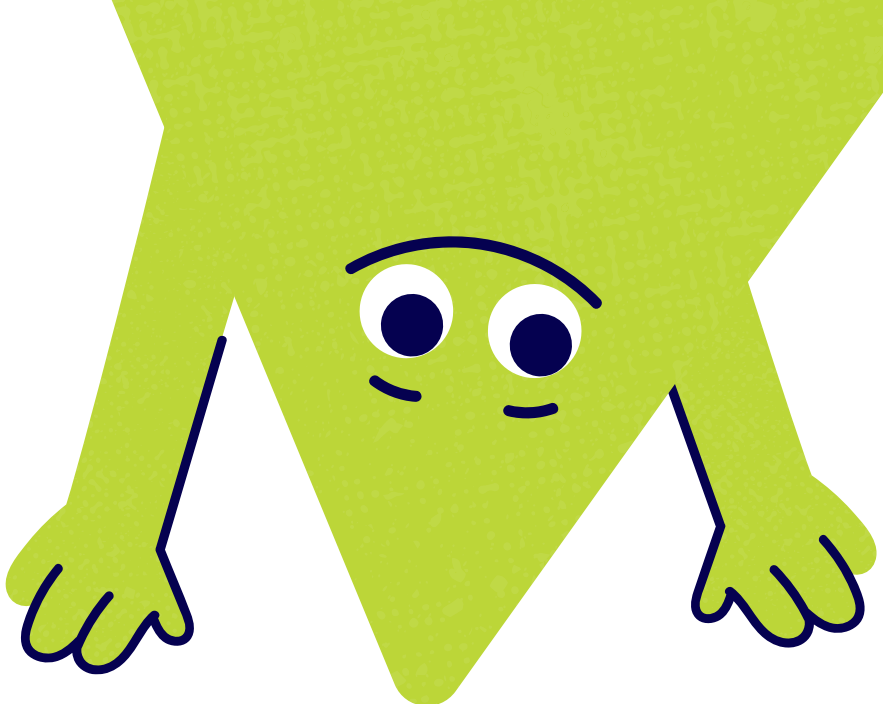
Heure de fin *

 :

Motif *

Justificatifs associés

Aucun fichier



ENVOYER UN DOCUMENT

Cliquer sur :



DOCUMENTS

Famille



Envoyer un document

Aucun document

Envoyer un document + x

Justificatifs de la famille *

Tom

Envoyer un document

Aucun document

- Attestation CAF
- Divers
- Justif. déménagement
- Prélèvement Automatique
- Règlement Intérieur Services Périscolaires Signé Lu et Approuvé
- RIB



DOCUMENTS

Famille

Envoyer un document

Aucun document

Envoyer un document + x

Justificatifs des enfants *

Tom

Envoyer un document

Aucun document

- Assurance Scolaire 2022/2023
- Formulaire KorriGo
- Justificatif d'absence
- Protocole d'Accueil Individualisé



L'Attestation CAF : Quotient Familial



Il s'agit d'un document qui est disponible sur votre Compte CAF, MSA... Elle permet souvent d'avoir un tarif réduit, modulé en fonction de votre Quotient Familial. Elle est valide du 1 janvier au 31 décembre de l'année en cours.



N° ALLOCATAIRE :

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

0810 25 29 30

Service 0,20 € / min

+ prix appel

Nous écrire :

Caf du Finistère

1 Rue PORTZNOGUER

29602 BREST CEDEX

Tous nos contacts sur caf.fr

Vos prestations Caf Attestation de quotient familial

293

Madame MARIE T

29000 QUIMPER

Le 16/09/2020

La directrice de la Caf du Finistère certifie que votre quotient familial (QF) s'élève pour le mois de août 2020 à : 1413 €.

Pour votre information, nous vous précisons que le quotient familial est calculé en fonction des ressources et de la composition de votre foyer.

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf du Finistère.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Pascale directrice



MSA Auvergne

Service Action Sanitaire et Sociale

Téléphone : 04 71 646

Dossier : [REDACTED]

[REDACTED]

Objet : Attestation du Quotient Familial

Le 20/02/2020,

Mme. COLOMBE [REDACTED]
16 AVENUE DES [REDACTED]

[REDACTED]

Le Directeur Général de la MSA Auvergne, certifie que:

Mme [REDACTED]

Inscrit sous le numéro : [REDACTED]

Demeurant 16 AVENUE [REDACTED]

[REDACTED]

Bénéficie d'un quotient familial de 1413 euros pour le mois 02/2020.

Ce calcul est déterminé en fonction des ressources et de la composition de votre foyer.



La facturation

Une erreur sur votre facture ? Contacter la responsable



Pour régler votre facture vous pouvez :

- Par carte bancaire sur le site <https://www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web> avec les références ci-dessus



Identifiant structure : (Sur la facture)

Référence : (Sur la facture)

OU

- En espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite..>)

OU

- Par chèque bancaire ou postal adressé au comptable chargé du recouvrement : veuillez joindre le talon à découper (sur votre facture) à votre chèque, sans le coller ni l'agrafer.





Pour informations complémentaires :



<https://www.orgeres.fr/medias/2019/03/Guide-utilisation-portail-famille.pdf>

